



RAPPORT ANNUEL 2025-2026

École Saint-Jean-Baptiste



TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET DE LA DIRECTION.....	1
PROFIL DE L'ÉCOLE.....	2
INFORMATIONS SUR LA CLIENTÈLE ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026.....	3
RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
ÉVALUATION DU PLAN DE LUTTE À LA VIOLENCE ET À L'INTIMIDATION	5
ÉVALUATION ANNUELLE DU PLAN D'ACTION DE L'ÉCOLE POUR LA PRÉVENTION DE LA LUTTE À L'INTIMIDATION ET À LA VIOLENCE..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
OBJECTIFS ET RÉSULTATS DU PROJET ÉDUCATIF 2023-2027	11



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET DE LA DIRECTION

L'année 2025-2026 aura été marquante à plusieurs égards pour notre communauté scolaire.

Comme conseil d'établissement, nous avons eu la chance de poursuivre les différents objectifs de notre projet éducatif de l'école Saint-Jean-Baptiste. Cette démarche nous a permis de réfléchir collectivement à nos priorités et de contribuer à une vision commune ainsi que des valeurs qui représentent bien notre communauté tissée serrée. Ce travail porteur nous rassemble autour d'un même objectif : la réussite et l'épanouissement de tous nos élèves.

Cette année, nous avons également été témoins de la mobilisation remarquable de l'ensemble de notre communauté scolaire en faveur de la réussite des jeunes. La stabilité de notre équipe-école, la disponibilité du personnel, son engagement quotidien ainsi que la qualité de la collaboration entretenue avec les familles ont constitué des leviers essentiels pour soutenir nos élèves.

Nous soulignons également la continuité de l'implication des parents à travers un comité de parents dynamique et engagé. Grâce à leur précieuse contribution, plusieurs activités ont pu être offertes à nos élèves, favorisant leur motivation et renforçant leur sentiment d'appartenance envers leur école.

Avec cette année 2025-2026, nous avons bâti des bases solides pour l'avenir. C'est avec confiance et optimisme que nous regardons les années à venir, convaincus que la force de notre communauté continuera de faire grandir chacun de nos élèves.

Elen Bourgeois
Présidente du conseil d'établissement

Sophie Laffamme
Directrice

PROFIL DE L'ÉCOLE

BUT

À l'école Saint-Jean-Baptiste, nous souhaitons que les élèves puissent apprendre et s'épanouir dans un environnement stimulant et sécuritaire.

VISION

À l'école Saint-Jean-Baptiste, on vise la même cible: la réussite pour tous.

VALEURS

Nos valeurs sont :

Le respect : Cette valeur illustre le respect en actions concrètes, elle évoque l'importance de prendre soin de soi, des autres et de notre milieu de vie.

La responsabilité : Cette valeur définit le besoin de l'élève de faire des choix éclairés, d'en assumer les résultats et de déterminer les meilleurs comportements pour créer des conditions favorables à son développement et à celui de ses pairs.

La persévérance : Cette valeur définit l'effort comme le moteur principal de la réussite. La réussite s'articule dans différentes sphères : scolaire, sociale et individuelle.

À chacun ses défis et ses outils pour braver les obstacles.

L'école Saint-Jean-Baptiste est située en milieu rural. Elle accueille des classes régulières de préscolaire 4 ans jusqu'à la 6^e année. Plusieurs élèves proviennent de familles ayant de grands besoins socio-affectifs et financiers.

Les forces reconnues dans notre milieu sont la disponibilité du personnel, la collaboration école familles, la proximité de l'équipe, l'implication et l'engagement du personnel, l'implication des parents lors d'évènements reliés à la vie de l'école et la qualité du service d'orthopédagogie. Ces forces témoignent d'une école ouverte et d'une équipe qui a à cœur la réussite des élèves.

Les défis auxquels nous faisons face se répartissent en deux volets :

- Services aux élèves : bonifier les services aux élèves en difficulté, offrir davantage d'accompagnement aux élèves qui ne présentent pas de difficulté particulière. La pénurie et le roulement de personnel représentent également des enjeux.
- Climat de l'école : respect entre les élèves, respect des élèves envers les adultes, discipline et encadrement.

Nous constatons que nos élèves ont des besoins pour combler un manque de motivation et d'engagement dans leurs apprentissages. Ils ont également besoin de soutien individuel ou de sous-groupe, d'encadrement et d'accompagnement pour modéliser et favoriser la compréhension des notions académiques et des attentes comportementales.

Indices de défavorisation pour 2025-2026

Indices de défavorisation	SFR	IMSE
École Saint-Jean-Baptiste	5	7

SFR : Seuil de faible revenu
IMSE : Indice de milieu socioéconomique

Élèves

Informations sur la clientèle année scolaire 2025-2026

Niveau	Nombres de groupes	Nombre d'élèves
Passe-Partout	0	0
Préscolaire 4 ans	1	17
Préscolaire 5 ans	2	27
1 ^{re} année	2	36
2 ^e année	2	27
3 ^e année	1	23
3 ^e -4 ^e année	1	17
4 ^e -5 ^e année	1	21
5 ^e -6 ^e année	1	22
6 ^e année	1	23
Total :	12	213

Employés

Informations relatives aux membres du personnel – année scolaire 2025-2026

Personnel	Précisions
Personnel cadre	1 direction
Personnel enseignant	12 titulaires, 3 spécialistes, 1 orthopédagogue
Personnel professionnel	1 ergothérapeute, 1 psychoéducatrice
Personnel de soutien	1 secrétaire, 1 agente de bureau classe 1, 1 concierge, 1 ouvrier d'entretien, 4 éducatrices spécialisées, 1 préposée aux élèves handicapés, 1 technicienne en service de garde et 10 éducatrices en service de garde.

Rapport annuel du Conseil d'établissement

Nombre de réunions tenues :
6 rencontres présentielles
1 rencontre extraordinaire

Activité de formation offerte aux membres :
Webinaire sur les conseils d'établissement aux nouveaux membres

Résolutions du Conseil d'établissement – Fonds 4 :

Date de la tenue du CÉ	Campagnes de financement	Montant	Utilisation des fonds	Élèves concernés	Échéances prévues des dépenses	Numéro de résolution
7 octobre 2025	Collecte de bouteilles et de canettes consignables	1808,75\$	Activités école	Tous	Année courante et futures	CÉ-25-10-643 CÉ-25-12-653
7 octobre 2025	Vente produit temps des fêtes	3150,70\$	Voyage fin d'année	3 ^e cycle	Fin d'année scolaire 2025-2026	CÉ-25-10-643
7 octobre 2025	Vente de Beignes Krispy Kreme	2525,45\$	Activités école	Tous	Année courante et futures	CÉ-25-10-643
27 janvier 2026	Vente de bonbons	1569,61\$	Voyage fin d'année	3 ^e cycle	Fin d'année scolaire 2025-2026	CÉ-26-01-662

Résolutions du conseil d'établissement :

Date de la tenue du CÉ	DESCRIPTION	Adoptée par	NUMÉRO DE RÉOLUTION
7 octobre 2025	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Unanimité	CÉ-25-10-636
	Adoption du procès-verbal du17 juin 2025	Unanimité	CÉ-25-10-637
	Nomination membre de la communauté	Unanimité	N/A
	Règles de régie interne		
	Séance Électronique	Unanimité	CÉ-25-10-638
	Budget de fonctionnement du conseil	Unanimité	CÉ-25-10-639
	Entrées et sorties éducatives	Unanimité	CÉ-25-10-640
	Allocation pour sortie	Unanimité	CÉ-25-10-641
	Rapport annuel de l'école (incluant évaluation annuelle du PÉ) 24-25	Unanimité	CÉ-25-10-642
	CPI- Calendrier d'activités et campagne de financement	Unanimité	CÉ-25-10-643
	Collation sucrées	Unanimité	CÉ-25-10-644
	Budget fête des finissants	Unanimité	CÉ-25-10-645
	Levée de la séance	Unanimité	CÉ-25-10-646
2 décembre 2025	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Unanimité	CÉ-25-12-647
	Adoption du procès-verbal du 7 octobre 2025	Unanimité	CÉ-25-12-648
	Nomination membre de la communauté	Unanimité	N/A
	Don de membres de la communauté	Unanimité	CÉ-25-12-649
	Don brunch de Noel	Unanimité	CÉ-25-12-650
	Entrées et sorties éducatives	Unanimité	CÉ-25-12-651
	Projet a caractère physique	Unanimité	CÉ-25-12-652
	Campagne de financement/demande de commandite	Unanimité	CÉ-25-12-653 et CÉ-25-12-656
	Désignation d'un représentant de parent	Unanimité	CÉ-25-12-654
	Calendrier des activités	Unanimité	CÉ-25-12-655
	Projet entrepreneuriat	Unanimité	CÉ-25-12-657
	Levée de la séance	Unanimité	CÉ-25-12-658
27 janvier 2026	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Unanimité	CÉ-26-01-659
	Adoption du procès-verbal du 2 décembre 2025	Unanimité	CÉ-26-01-660
	Calendrier des activités	Unanimité	CÉ-26-01-661
	Campagne financement 6 ^e année	Unanimité	CÉ-26-01-662
	Levée de la séance	Unanimité	CÉ-26-01-663
31 mars 2026	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Unanimité	CÉ-26-03-664
	Adoption du procès-verbal du 27 janvier 2026	Unanimité	CÉ-26-03-665
	Grilles-Matières 2026-207	Unanimité	CÉ-26-03-666
	Horaire de l'école 25-26 Préscolaire et primaire	Unanimité	CÉ-26-03-667
	Guide de fonctionnement du service de garde et activité des journées pédagogiques	Unanimité	CÉ-26-03-668
	Campagne de financement 2026-2027	Unanimité	CÉ-26-03-669
	Sorties et entrées éducatives	Unanimité	N/A
	Levée de la séance		CÉ-26-03-670
19 mai 2026	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Unanimité	CÉ-26-05-672
	Adoption du procès-verbal du 31 mars 2026	Unanimité	CÉ-26-05-673
	Dates étapes 2025-2026	Unanimité	CÉ-26-05-674
	Rentrée Scolaire 2025-2026	Unanimité	CÉ-26-05-675
	Entrée progressive préscolaire 2025-2026	Unanimité	CÉ-26-05-676
	Levée de la séance	Unanimité	CÉ-26-05-677
23 juin 2026	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Unanimité	CÉ-26-06-678

Adoption du procès-verbal du 19 mai 2026	Unanimité	CÉ-26-06-679
Résultat sondage élèves 2025-2026	Unanimité	CÉ-26-06-680
Évaluation du plan de lutte 2025-2026	Unanimité	CÉ-26-06-681
Actualisation du plan de lutte 2026-2027 et document a l'intention des parents	Unanimité	CÉ-26-06-682
Budget initial 2026-2027		CÉ-26-06-683
Normes et modalités 2026-2027	Unanimité	CÉ-26-06-684
Liste matériel scolaire 2026-2027	Unanimité	CÉ-26-06-685
Regroupement des mesures 2026-2027	Unanimité	CÉ-26-06-686
Campagne financement 2026-2027	Unanimité	CÉ-26-06-687
Calendrier des activités 2025-2026	Unanimité	CÉ-26-06-688
Rapport annuel du CE 2025-2026	Unanimité	CÉ-26-06-689
Levée de la séance		CÉ-26-06-690

Document adopté par une résolution au CÉ le 23 juin 2026.

Évaluation annuelle du plan de lutte pour prévenir l’intimidation et la violence

LÉGENDE		
1	Aucun ajustement	Nos actions sont satisfaisantes et nous continuons dans cette voie.
2	Quelques ajustements	Nos actions sont plutôt satisfaisantes , mais nécessitent quelques ajustements.
3	À revoir	Nos actions ne sont pas satisfaisantes et nécessitent d’être revues.

Analyse de l’implication du personnel	1	2	3
Comment qualifiez-vous l’implication du personnel dans l’actualisation du plan de lutte ?			
Direction (<i>LIP, art. 96.12 et art. 96.13</i>)	☒	☐	☐
Personne désignée, parmi les membres du personnel de l’école, pour coordonner les travaux d’une équipe (<i>LIP, art. 96.12</i>)	☒	☐	☐
Mise en place d’une équipe de travail (<i>LIP, art. 96.12</i>) (Celle-ci est représentative des membres de l’équipe-école)	☒	☐	☐
Soutien du Centre de services scolaire (<i>LIP, art. 210.1</i>)	☒	☐	☐
Composante 1 Analyse de la situation (<i>LIP, art. 75.1 alinéa 1</i>)			
Comment qualifiez-vous les éléments qui ont permis l’analyse de la situation de votre établissement			
Analyse de situation au regard des actes d’intimidation et de violence.	☒	☐	☐
Cohérence entre les constats et les priorités choisies et les actions mises en place	☒	☐	☐
Cohérence entre les priorités et les objectifs identifiés dans les mesures de prévention	☒	☐	☐
Composante 2 Mesures de prévention (<i>LIP, art. 75.1 alinéa 2</i>)			
Comment qualifiez-vous l’application des mesures de prévention? Sont-elles établies en fonction de nos priorités?			
Règles de conduite (mode de vie) et mesures de sécurité révisées annuellement et présentées à l’ensemble du personnel (<i>LIP, art. 96.21</i>)	☒	☐	☐
Activités de formation sur le civisme pour les élèves (<i>LIP, art. 76, art. 18.1</i>)	☒	☐	☐
Actions d’information et de formation, auprès du personnel et des élèves quant à : > Une compréhension commune de la violence, de l’intimidation et de leurs effets (en incluant le cyberspace) > La prise de position de l’établissement et aux interventions lors d’un événement	☒	☐	☐
Activités de formation pour les élèves sur les actions à poser en situation d’intimidation ou de violence comme victime, témoin ou auteur	☒	☐	☐
Développement des compétences personnelles et sociales du personnel et des élèves (régulation des émotions, empathie, résolution de conflit, etc.)	☒	☐	☐
Implication des élèves dans la mise en place des mesures de prévention (<i>LIP, art. 96.7.1</i>)	☒	☐	☐
Application rigoureuse d’un plan de surveillance stratégique, notamment en ce qui concerne l’aménagement, l’animation et l’organisation des différents lieux et moments (accueil, transitions, dîners, corridors, etc.).	☒	☐	☐
Composante 3 Collaboration avec les parents (<i>LIP, art. 75.1 alinéa 3</i>)			
Comment qualifiez-vous l’application des mesures favorisant la collaboration avec les parents ?			
*Diffusion d’un document clair et accessible expliquant le plan de lutte (<i>LIP, art. 75.1 alinéa 4</i>) <i>En FP/FGA, ce document doit également être transmis aux élèves.</i>	☒	☐	☐
Implication des parents des élèves victimes et auteurs dans la recherche de solutions – les communications ont été suffisantes.	☒	☐	☐
Les mesures facilitent-elles l’implication des parents?	☒	☐	☐

Composante 4 Modalités pour effectuer un signalement/pour formuler une plainte (<i>LIP, art. 75.1 alinéa 4</i>)	1	2	3
Composante 6 Confidentialité (<i>LIP, art. 75.1 alinéa 6</i>)			
Comment qualifiez-vous les modalités pour effectuer un signalement ou formuler une plainte en respect de la confidentialité?			
Pour les élèves	☒	☐	☐
Pour les membres du personnel	☒	☐	☐
Pour une personne extérieure à l’école (parent, partenaire, transport scolaire, etc.)	☒	☐	☐
Composante 5 Actions à prendre à la suite d’un acte d’intimidation ou de violence (<i>LIP, art. 75.1 alinéa 5</i>)			
Composante 7 Soutien et encadrement (<i>LIP, art. 75.1 alinéa 7</i>)			
Composante 8 Sanctions disciplinaires (<i>LIP, art. 75.1 alinéa 6</i>)			
Est-ce que la trajectoire d’intervention pour les événements de violence et d’intimidation a été présentée à tous les membres du personnel et est utilisée pour intervenir rapidement et efficacement?	☒	☐	☐
*Les sanctions disciplinaires selon la gravité ou le caractère répétitif du geste : ✓ Aident-elles les victimes à se sentir en sécurité? ✓ Aident-elles à diminuer ou éliminer les comportements inappropriés et en apprendre de nouveaux ? ✓ Permettent-elles à l’auteur de réparer ses gestes ?	☒	☐	☐
Est-ce que des mesures supplémentaires sont prévues pour des élèves fréquemment impliqués dans des situations ou concernés par des manifestations sévères (Ex. évaluation et analyse des besoins, plan d’intervention, collaboration avec les partenaires externes, etc.).	☒	☐	☐
Interventions effectuées par les personnes responsables du suivi des signalements deuxième intervenant, direction).	☒	☐	☐

Évaluation annuelle du plan de lutte pour prévenir l’intimidation et la violence

École : Saint-Jean-Baptiste	Année scolaire évaluée :2025-2026
Direction : Sophie Laflamme	Date de l’évaluation : 2026-06-05
Instances consultées [équipe-école, CÉ, CE, élèves, parents, etc.] :Équipe-école, CÉ	

RAPPEL DES PRIORITÉS ET DES ACTIONS

Priorités	Actions prévues Les actions étaient-elles réalistes compte tenu du temps et des ressources disponibles?	Actions réalisées Les actions répondaient-elles réellement aux besoins observés dans l’école et adaptées à l’âge, au milieu et à la réalité des élèves ?	Indicateurs Variation dans le nombre de dénonciations, nature des situations rapportées, sentiment de sécurité	Effets observés Quels changements positifs sont observés. Quelles problématiques demeurent préoccupantes ?
#1 Améliorer le sentiment de sécurité des élèves en lien avec le projet éducatif.	Lors de l’évaluation du plan de lutte de la fin de l’année 2024-2025, les améliorations souhaitées sont : - Poursuite de l’utilisation du Soutien aux comportements positifs. - Poursuite du 2^e niveau du SCP - Ateliers d’habiletés sociales au 1^{er} cycle. - Mise en place du programme Hors-Piste. - S’assurer que le nouveau personnel soit rapidement au fait de notre mode de fonctionnement. - Mettre l’accent sur la prévention de l’intimidation à tous les cycles. - S’assurer de la cohérence des interventions.	Certaines actions ont pu être réalisées cette année, dont : - La continuité du Soutien aux comportements positifs de niveau 1 avec le baromètre comme moyen de communication avec les parents. - Mise en place du programme Hors-piste avec quelques ajustements, car c’est de la nouveauté. - Les nouveaux membres du personnel ont rapidement intégré le fonctionnement de l’école. - Un travail de cohérence des interventions auprès de différents membres de l’équipe-école est fait continuellement.	Selon le sondage passé auprès des élèves de 4e à 6 ^e année, les élèves ont été questionnés en lien avec leur sentiment de sécurité et de bien-être à l’école. 79% des élèves disent se sentir en sécurité à l’école et 81% des jeunes sont bien dans leur école. Quelques situations ont été rapportées en lien avec de l’intimidation et de la violence, mais des interventions ont rapidement été faites auprès des victimes, des auteurs et des témoins.	Changements positifs : Un nouveau protocole a été mis en place pour réduire le nombre de comportements agressifs dans l’école et après les deux premiers mois de cette nouvelle règle, le nombre d’incidents violents a diminués. La violence sur la cour d’école est toujours présente, mais le personnel a commencé à s’y adresser et à impliquer différents membres de l’équipe-école. (SDG, TES, enseignants, psychoéducatrice, direction, ...) Priorité résolue : on y travaille fort ☐

FORCES, LIMITES ET CONSTATS

Forces du plan et de sa mise en œuvre	Limites ou difficultés rencontrées
• Poursuite de l'utilisation du soutien aux comportements positifs • Poursuite du projet CEER au préscolaire et au primaire pour accompagner les élèves plus vulnérables • Les parents sont rapidement informés des actions prises par l'école, ce qui facilite la communication et leur engagement. • Utilisation du programme Hors-Piste pour le développement des compétences psychosociales faites dans chaque classe. • Travail fait en lien avec les comportements agressifs dans le but de les réduire.	• Nous continuons à observer des désorganisations d'élèves à chaque semaine. • Grand besoin de soutien pour les élèves qui sont dans le 5% de la pyramide qui fait en sorte que le soutien aux apprentissages de la part des TES est difficile en classe. • Mobilisation de plusieurs intervenants pour quelques élèves. • Les élèves de 2^e et 3^e années ressortent davantage. • Nous n'avons pas pu maintenir le niveau SCP 2 pour les élèves plus vulnérables par manque de personnel TES
Constats majeurs pour l'école	Ajustement et recommandations pour l'année prochaine [priorités à maintenir, ajuster, abandonner, envisager]
Le protocole lié aux comportements agressifs a fait diminuer ce type de comportement pour nos élèves. C'est sur la cour d'école que l'on observe des enjeux plus grands en lien avec les comportements agressifs. Mobilisation de l'ensemble du personnel pour réduire la violence. Très peu de situation d'intimidation et elles sont rapidement adressées auprès des parents et des élèves.	• Maintenir l'utilisation des 2 niveaux du SCP. • Poursuivre la tenue d'ateliers d'habiletés sociales auprès des élèves du 1^{er} et 2^e cycle • S'assurer de la cohérence des interventions. • Poursuite du programme Hors-piste (habiletés sociales et bien-être psychologique) • S'assurer que le nouveau personnel soit rapidement au fait de notre mode de fonctionnement. • Mettre l'accent sur la prévention de l'intimidation à tous les cycles. (Rôle des témoins, conséquences pour les auteurs...)

Présentation au conseil d'établissement 2026-06-23

Présentation à l'équipe-école 2026-06-09

Informations transmises aux parents ☒ informations transmises aux élèves ☒

OBJECTIFS ET RÉSULTATS DU PROJET ÉDUCATIF 2023-2027

En décembre 2023, l'école Saint-Jean-Baptiste adoptait son Projet éducatif. Après sa première année de mise en œuvre, dans laquelle toute la communauté éducative a été grandement mise à contribution, il est maintenant possible de brosser un portrait de la situation actuelle. Afin d'assurer le suivi des objectifs, l'école effectue une veille systématique de ses résultats. Notons les faits saillants à l'égard des indicateurs.

Afin de simplifier l'interprétation des résultats, voici la légende utilisée :

Barème d'interprétation	
Cible atteinte	
Entre la valeur de départ et la cible	
Sous la valeur de départ	



Cible à atteindre en 2027



Position actuelle – cible atteinte



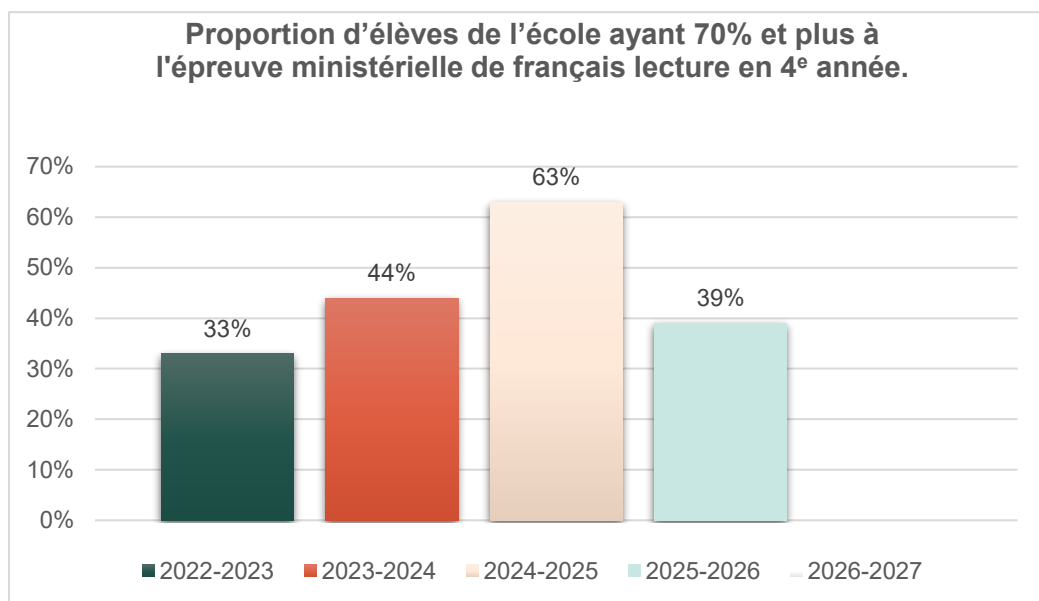
Position actuelle – cible en voie d'être atteinte



Position actuelle – cible non atteinte

ORIENTATION 1 Rehausser les compétences en littératie et en numératie.

Objectif 1 | Atteindre une proportion d'élèves ayant obtenu 70% et plus à l'épreuve ministérielle de lecture, en 4^e année, égale à celle du Centre de services scolaire (CSS).

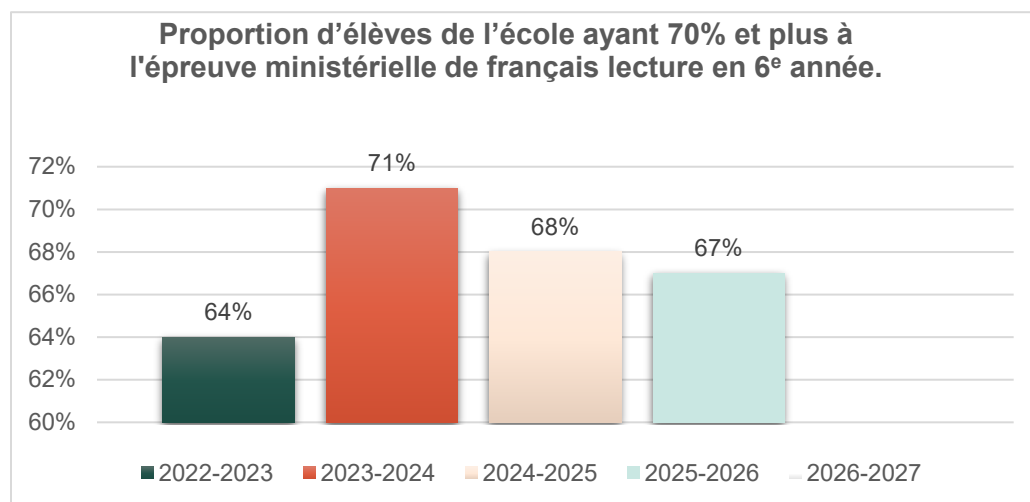


69 %



63 %

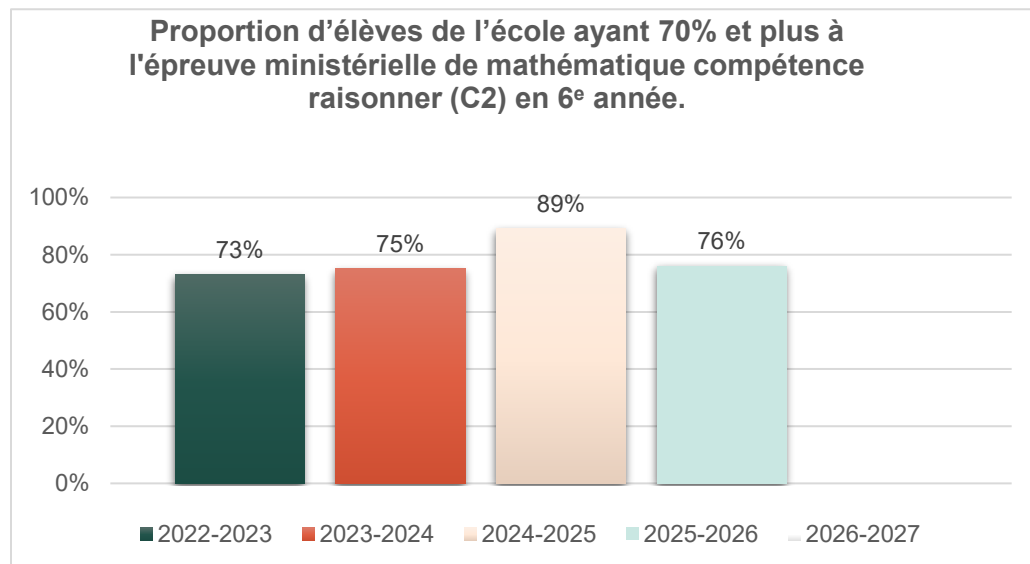
Objectif 2 | Atteindre une proportion d'élèves ayant obtenu 70% et plus à l'épreuve ministérielle de lecture, en 6^e année, égale à celle du Centre de services scolaire (CSS).



 **76 %**

 **68 %**

Objectif 3 | Atteindre une proportion d'élèves ayant obtenu 70% et plus à l'épreuve ministérielle de mathématique, en 6^e année, pour la compétence raisonner (C2) égale à celle du Centre de services scolaire (CSS).



 **82 %**

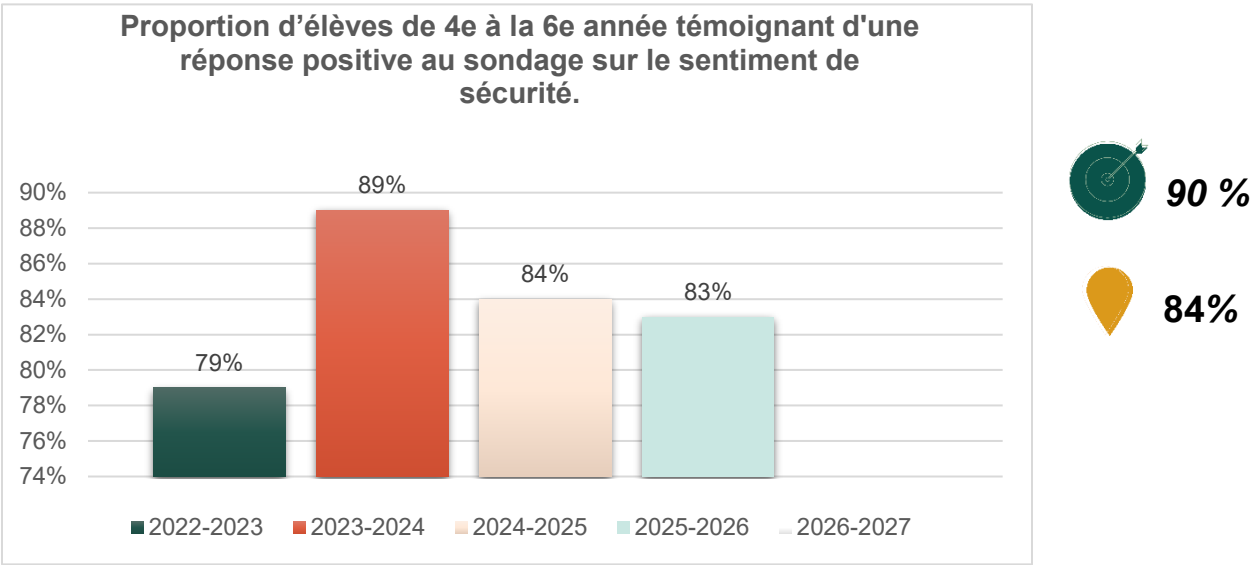
 **89 %**

ORIENTATION 1 : Rehausser les compétences en littératie et en numératie.

OBJECTIFS	INDICATEUR	RÉUSSITES ET PROGRÈS	ÉLÉMENTS À SURVEILLER
Atteindre une proportion d'élèves ayant obtenu 70% et plus à l'épreuve ministérielle de lecture, en 4e année, égale à celle du Centre de services scolaire (CSS).	Taux supérieur à 70% en français lecture de l'épreuve ministérielle de lecture en 4e année.	Nous remarquons une baisse de la proportion d'élèves ayant 70% et plus à l'épreuve de lecture. Les élèves ont progressé dans l'utilisation des stratégies de lecture enseignées. Bien que les attentes de fin de cycle ne soient pas complètement atteintes, les améliorations observées sont encourageantes et bien ciblées	La majorité des élèves qui sont en échec ont un plan d'intervention. Il faudra travailler davantage les stratégies avec eux.
Atteindre une proportion d'élèves ayant obtenu 70% et plus à l'épreuve ministérielle de lecture, en 6e année, égale à celle du Centre de services scolaire (CSS).	Taux supérieur à 70% en français lecture de l'épreuve ministérielle de lecture en 6e année.	Nous remarquons une stabilisation de la proportion d'élèves ayant plus de 70 % à l'épreuve de lecture.	Encore cette année, le taux d'échec des élèves masculin est plus élevé que celui des filles et nous devons travailler davantage avec les élèves ayant un plan d'intervention.
Atteindre une proportion d'élèves ayant obtenu 70% et plus à l'épreuve ministérielle de mathématique, en 6e année, pour la compétence raisonner (C2) égale à celle du Centre de services scolaire (CSS).	Taux supérieur à 70%, de la C2, à l'épreuve ministérielle de mathématique en 6e année	Un léger recul par rapport à l'année dernière, mais au sommaire de fin d'année, seulement un élève est en échec.	Il faut continuer à travailler les séquences d'apprentissage avec autant de rigueur.

ORIENTATION 2 : Offrir un environnement bienveillant, sain et sécuritaire.

Objectif 1 | Augmenter à 90% la proportion d'élèves, de 4e à la 6e année, témoignant une réponse positive au sondage annuel portant sur le sentiment de sécurité



ORIENTATION 2 : Offrir un environnement bienveillant, sain et sécuritaire.

OBJECTIFS	INDICATEUR	RÉUSSITES ET PROGRÈS	ÉLÉMENTS À SURVEILLER
D'ici juin 2027, augmenter à 90% la proportion d'élèves, de 4e à la 6e année, témoignant une réponse positive au sondage annuel portant sur le sentiment de sécurité.	Taux de réponses positives à la question sur le sentiment de sécurité du sondage annuel de mieux-être des élèves.	Nos données se maintiennent pour le sentiment de sécurité à l'école. Nous sommes cependant toujours au-dessus de notre situation initiale.	Nous avons ciblé la cohorte plus fragile soit les élèves de 2 ^e et 3 ^e année. Il faut s'assurer que les mesures d'encadrement des élèves restent en place et être cohérents.